

30035 NIMES
Tel : 04.66.27.47.47

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12/11/2025, signé électroniquement, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LGP

Siège : 39 A Chemin de la Boudre, 30340 ROUSSON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail (location nue ou location meublée ou équipée) de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes les destinations, la transformation des constructions déjà existantes ; L'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et la location de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que leur administration et exploitation ; L'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Laurent POPOFF, demeurant 39 A Chemin de la Boudre, 30340 ROUSSON.

Directeur général : Monsieur Guillaume PARRA,

04.66.27.47.47

04.66.76.18.90

annonce@lereveildumidi.fr

30.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau d'ALES et sur justification d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ou d'une caution bancaire de 10% du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000€ -

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALES, Place Henri Barbusse, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente, ci-dessus mentionné

L27149

Parue le 12 décembre 2025

Le Réveil du Midi (30)

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE



Commune de SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES (30)

Approbation de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 8 décembre 2025, le conseil municipal de St Jean de CEYRARGUES a approuvé la révision générale du plan local d'urbanisme, l'application du droit de préemption urbain, ainsi que diverses délibérations connexes, qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal : obligation du permis de démolir, obligation de déclaration préalable pour les clôtures et les ravalements de façade.

Ces délibérations sont affichées en mairie pendant un mois à compter du 9 décembre 2025.

Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le Géoportail de l'urbanisme.



LOBIER & Associés

Avocats à la Cour d'Appel de NIMES

83 Rue Pierre Sémard - 30000
NIMES

Tél. 04.66.21.31.80 - Email : scp-

avocats@laposte.fr